

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

**EXCUSÉS** : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

**POUVOIRS** : M. ALDANA-DOUAT à Mme ECHEVERRIA ; M. ETCHEVERRY à M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

## O/J N°9 — CRR : CONVENTION 24-25 AVEC LA SCÈNE NATIONALE SUD AQUITAIN

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans un souci d'ouverture culturelle et de sensibilisation aux diverses formes de spectacle vivant, le Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque et la Scène nationale Sud-Aquitain collaborent à la mise en place de plusieurs parcours à destination des élèves du conservatoire.

Actions prévues :

- Dans le cadre du parcours « *École du spectateur* », la Scène Nationale Sud-Aquitain proposera aux élèves comédiens du Conservatoire d'assister à 23 représentations durant la saison 24/25. Le parcours obligatoire destiné aux élèves en cycle spécialisé Théâtre donnera aux élèves l'accès aux spectacles, au tarif préférentiel de 5 € par élève. Les spectacles proposés aux autres cycles du département théâtre donneront aux élèves, l'accès aux spectacles, au tarif préférentiel de 10€ pour les spectacles des catégories A, B et C, et 8€ pour les spectacles de catégories D. Un contingent précis de places a été réservé pour chacune des représentations.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY



- Dans le cadre du dispositif « *Tous au spectacle* », la Scène Nationale Sud-Aquitain proposera aux élèves danseurs du Conservatoire d'assister à 4 représentations durant la saison 24/25. Les spectacles proposés donneront aux élèves, l'accès aux spectacles, au tarif préférentiel de 10€ pour les spectacles des catégories A, B et C, et 8€ pour les spectacles de catégories D. Un contingent précis de places a été réservé pour chacune des représentations.
- Dans le cadre des « *Grandes classes* » proposées par la Scène Nationale Sud Aquitain, les élèves du Conservatoire s'inscriront directement auprès du service de billetterie de la structure.

Après délibération, il est demandé à la régie autonome d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2024/2025 avec la Scène Nationale Sud Aquitain. Vous trouverez le projet de cette convention en annexe du présent rapport.

DONT ACTE